

Comité directeur sur les archives canadiennes

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION

12 octobre 2016

9 h à 12 h (HE)

Ottawa (Ontario)

Membres

Lara Wilson, Conseil canadien des archives (présidente)

Christina Nichols, Conseil canadien des archives

Duncan Grant, Association canadienne des archivistes

Kathryn Harvey, Association canadienne des archivistes

Carole Saulnier, Association des archivistes du Québec

Charles Cormier (au nom de Carol Couture), Association des archivistes du Québec

John Roberts, Conseil des archivistes provinciaux et territoriaux

Fred Farrell, Conseil des archivistes provinciaux et territoriaux

Guy Berthiaume, Bibliothèque et Archives Canada

Normand Charbonneau, Bibliothèque et Archives Canada

Membres à titre personnel

Kim Lawson, Université de la Colombie-Britannique

Martine Cardin, Université Laval

Responsables des groupes de travail

Patricia Forget, Université du Québec en Outaouais (main-d'œuvre)

Jacinthe Duval, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (stratégie de sensibilisation)

Heather Gordon, Ville de Vancouver (stratégie de sensibilisation)

Erica Hernandez-Read, Université de Northern British Columbia (réponse au rapport de la Commission de vérité et réconciliation)

Secrétariat

Heather Husby-Wall, Bibliothèque et Archives Canada

Observateur

Francesco Manganiello, Bibliothèque et Archives Canada

1. Arrivée et mot de bienvenue

La présidente souhaite la bienvenue à tous les participants et leur demande de bien vouloir se présenter. Elle annonce que Heather Husby-Wall remplacera Emilie Chirip au secrétariat du CDAC jusqu'à l'été 2017.

La présidente souligne que c'est la première fois que tous les membres, membres à titre personnel et responsables des groupes de travail, peuvent se rencontrer et qu'il est important de profiter de cette occasion pour partager une vision commune du travail à accomplir.

2. Présentations et objectifs de la réunion

La présidente passe en revue les objectifs de la réunion :

- i. groupes de travail – faire le point sur l'état d'avancement des travaux, les prochaines étapes, les rapports et le financement possible;
- ii. faire le point sur le site Web du CDAC;
- iii. donner une rétroaction au groupe de travail sur les acquisitions en collaboration de la Conférence des archivistes national, provinciaux et territoriaux (CANPT).

La présidente présente les deux membres qui sont présents à la réunion à titre personnel et les invite à se présenter en quelques mots. Elle présente également brièvement les nouveaux responsables des groupes de travail.

3. Suivis administratifs et approbation du compte rendu de la dernière réunion

A) Approbation du compte rendu de la réunion du 31 mai

La présidente demande aux membres s'il y a des changements à apporter au compte rendu de la réunion du 31 mai, transmis au cours de l'été. Tous les changements proposés alors ont été intégrés. Les membres ne demandent aucune modification. Il est souligné que la version française du compte rendu n'a été transmise aux membres qu'une semaine avant la réunion. La version définitive du compte rendu est adoptée en principe, en attendant l'examen de la version française du document.

MESURE : Les membres du CDAC informeront le secrétariat des modifications à apporter à la version française du compte rendu, le cas échéant, dans les plus brefs délais.

MESURE : Le secrétariat fera parvenir la version définitive du compte rendu aux membres du Comité dès que possible.

B) Mesures de suivi

La présidente passe en revue les mesures de suivi qui sont en suspens. Elle note qu'en raison du récent transfert des fonctions de secrétariat d'Emilie Chirip à Heather Husby-Wall, certaines mesures seront menées à terme après la réunion.

4. Discussion sur les groupes de travail

A. Le point sur le Groupe de travail sur la main-d'œuvre

Les coprésidentes du groupe de travail, Patricia Forget et Kathryn Harvey, se présentent et partagent l'énoncé de vision du groupe de travail avec les autres membres.

Il est signalé que l'Association des archivistes du Québec (AAQ) a récemment produit un rapport sur la création d'un programme de perfectionnement.

MESURE : L'AAQ fournira une copie de ce rapport au secrétariat, qui le distribuera aux membres.

La présidente du CDAC souligne que le groupe de travail devait compter environ 12 membres, dont les coprésidentes, mais que ce nombre n'est pas immuable. Les participants conviennent que l'un des principaux objectifs du groupe de travail consiste à produire des recommandations concrètes sur les mesures qui pourraient être prises, et non seulement à réaliser des analyses.

La prochaine étape, pour ce groupe de travail, consiste à faire circuler une demande de déclarations d'intérêt par laquelle les membres de la communauté archivistique canadienne seront invités à se joindre au groupe de travail. Il sera important d'obtenir des déclarations d'intérêt officielles de la part des candidats, afin que l'on puisse procéder à l'évaluation des membres potentiels du groupe de travail et que l'on fixe les responsabilités dans le cadre du processus de sélection. La présidente du CDAC et les coprésidentes du groupe de travail discuteront des détails de cette question après la réunion.

MESURE : Les coprésidentes du groupe de travail modifieront la version préliminaire de l'appel de déclarations d'intérêt de manière à préciser que des recommandations sont attendues. (La version préliminaire modifiée ne sera pas redistribuée aux membres du CDAC.)

MESURE : La présidente du CDAC et les coprésidentes du groupe de travail discuteront des prochaines étapes après la réunion.

B. Le point sur le Groupe de travail sur la stratégie de sensibilisation

Les coprésidentes du groupe de travail, Jacinthe Duval et Heather Gordon, se présentent et partagent l'énoncé de vision du groupe de travail avec les autres membres. Les coprésidentes entendent constituer le groupe de travail avant Noël 2016, en recrutant des membres représentant des intérêts diversifiés. Elles ont l'intention d'élaborer des outils concrets et pratiques. Il est convenu que le groupe de travail s'efforcera d'établir des liens avec des représentants d'autres secteurs de la communauté afin de les sensibiliser au travail à faire et de les inciter à y participer. On convient également que le groupe de travail se composera de personnes qui travaillent dans d'autres domaines et pas seulement d'archivistes.

La présidente souligne que la plupart des groupes de travail disposent d'un échéancier de deux ans et qu'il est important que tous les responsables des groupes de travail respectent cet échéancier.

La prochaine étape consiste à faire circuler une demande de déclarations d'intérêt par laquelle les membres de la communauté archivistique canadienne seront invités à se joindre au groupe de travail. La présidente du CDAC et les coprésidentes du groupe de travail discuteront de cette question après la réunion.

MESURE : La présidente du CDAC et les coprésidentes du groupe de travail discuteront des prochaines étapes après la réunion.

C. Le point sur le groupe de travail chargé de la réponse au rapport de la Commission de vérité et réconciliation

La présidente du groupe de travail, Erica Hernandez-Read, présente une version provisoire de la charte de projet du groupe de travail. Elle fait valoir que cette charte constituera une base de référence pour les travaux à accomplir, mais qu'elle doit être utilisée avec souplesse et de manière itérative. La charte doit également se caractériser par une réflexion à long terme et être axée sur la concrétisation des appels à l'action.

Les membres conviennent que l'un des principaux objectifs du groupe de travail consiste à établir des relations avec les Premières Nations. Les membres se demandent ensuite s'il est préférable de créer un protocole préliminaire qui serve de point de départ aux discussions et qui serait présenté aux communautés des Premières Nations ou s'il convient plutôt de solliciter la participation de celles-ci dès le début du processus. Compte tenu de leur expérience, les membres estiment que la deuxième solution serait plus efficace.

Les membres et la responsable du groupe de travail discutent des nombreux défis auxquels le groupe devra faire face, en particulier la manière de s'assurer

la participation des communautés des Premières Nations aux travaux du groupe et à la difficulté que présente la mesure de la réussite de cette entreprise (il faudra par exemple, s'entendre d'abord sur une définition des objectifs qui tienne compte que les effets des travaux ne se feront peut-être sentir qu'à long terme), à la gestion de la portée, au caractère délicat du sujet et aux émotions qu'il suscite, au financement, etc.

La présidente du CDAC souligne que ce groupe de travail est le seul à être pris en charge par une seule responsable et qu'un coresponsable pourrait éventuellement être nommé au besoin.

Les membres approuvent la version provisoire de la charte de projet et conviennent qu'il s'agit d'un document évolutif. Il est précisé que les prochaines étapes mentionnées dans la charte seront réalisées en continu et non de façon successive.

La coprésidente du groupe de travail souligne que les membres du groupe utilisent actuellement le site Web collaboratif Basecamp.com pour partager des documents, y apporter des modifications et discuter du travail à faire, et elle souhaite savoir si l'utilisation de ce site pose un problème. Les membres sont d'avis que cela ne pose aucun problème pour le moment. Si des problèmes survenaient, le secrétariat pourrait créer un site à l'intention du groupe de travail sur le portail BAC en direct.

D. Discussion sur l'obligation des groupes de travail de rendre compte au Comité directeur

La présidente du CDAC demande aux responsables des groupes de travail de rendre compte de l'avancement de leurs travaux à chacune des réunions du CDAC.

5. Sources de financement

Les membres échangent des idées sur les sources de financement possibles des groupes de travail.

Ils soulignent que les différentes sources de financement ont des exigences particulières et qu'il faudra par conséquent agir au cas par cas. Ainsi, certains organismes subventionnaires exigent des demandeurs que leur organisation dispose d'une structure officielle. En pareil cas, le Comité directeur devra décider à qui il incombe de superviser la rédaction de la demande de financement et de sa présentation. Les membres qui œuvrent dans les universités peuvent plus facilement avoir accès à certaines subventions. Il est également mentionné que le groupe de travail chargé de la réponse au rapport de la Commission de vérité et réconciliation aura peut-être plus de facilité à obtenir du financement que les autres groupes de travail.

MESURE : Le secrétariat examinera les possibilités de financement de la part du gouvernement du Canada (p. ex. Affaires autochtones et du Nord Canada, Patrimoine canadien).

MESURE : Les responsables de chaque groupe de travail feront des recherches sur les possibilités de financement de leur groupe de travail.

6. Le point sur le site Web

La présidente fait le point sur le site Web du Comité directeur et remercie Archives publiques de l'Ontario d'avoir accepté de collaborer à la création de ce site avec le secrétariat.

La présidente présente l'ébauche de plan du site. Les membres décident d'ajouter un onglet de liens connexes et de publier les comptes rendus des réunions sur le site. Ils soulignent qu'il existe plusieurs modes de diffusion des nouvelles et des renseignements relatifs au Comité directeur (comme Arcan-L et les comptes Facebook et Twitter des organisations membres) et qu'il n'est donc pas nécessaire que ce contenu soit répété sur le site Web du Comité directeur. Les membres décident que le site devrait comporter un espace blogue et des boîtes de commentaires.

Les membres auront à nouveau la possibilité d'émettre des commentaires sur le site avant qu'il ne soit mis en ligne.

MESURE : Le secrétariat continuera à développer le site en collaboration avec Archives publiques de l'Ontario.

7. Groupe de travail sur les acquisitions en collaboration de la CANPT

John Roberts, du Conseil des archivistes provinciaux et territoriaux (CAPT), fait le point sur l'énoncé des principes directeurs du groupe de travail, qui a été signé par l'ensemble des provinces et des territoires.

MESURE : Le secrétariat distribuera l'énoncé des principes directeurs à tous les membres après la réunion.

Les membres discutent des moyens que le groupe de travail pourrait prendre pour diffuser le document dans l'ensemble de la collectivité et du rôle que devrait jouer le Comité directeur à cet égard. Il est convenu que le document doit être largement distribué. Les membres font plusieurs suggestions, et proposent notamment de communiquer avec les bibliothèques universitaires et de recherche et de diffuser le document sur le futur site Web du Comité directeur.

Il est convenu de poursuivre la discussion sur ce sujet à la prochaine réunion, lorsque les membres auront eu la possibilité d'étudier les principes directeurs.

MESURE : Bibliothèque et Archives Canada et Archives publiques de l'Ontario communiqueront avec l'Association des bibliothèques de recherche du Canada (ABRC) et le Conseil des bibliothèques universitaires de l'Atlantique (CBUA).

MESURE : Le secrétariat diffusera l'énoncé des principes directeurs sur le site Web du Comité directeur.

MESURE : Le secrétariat ajoutera le Groupe de travail sur les acquisitions en collaboration de la CANPT à l'ordre du jour de la téléconférence des membres du CDAC qui aura lieu en janvier 2017.

8. Tour de table

La plupart des membres n'ont pas d'information supplémentaire à transmettre.

Les représentants de l'AAQ annoncent au Comité directeur que l'AAQ a lancé un nouveau site Web et qu'elle a adopté un nouveau logo.

BAC invite les membres à participer au Sommet sur la valeur des bibliothèques, archives et musées dans un monde en mouvement, les 5 et 6 décembre 2016.

Le CAPT informe les membres qu'il est question de créer un nouveau groupe de travail de la CANPT sur la gestion du numérique. Le CAPT propose également de fournir les noms des personnes-ressources de son groupe de travail sur les archives autochtones et ceux de personnes-ressources de Nouvelle-Zélande et d'Australie.

Le Conseil canadien des archives fait le point sur la réunion sur les normes nationales d'acquisition et sur les règles pour la description des documents d'archives qui aura lieu en novembre et il annonce aux membres que la base de données *Access to Memory*, utilisée pour établir le répertoire national des descriptions archivistiques, sera bientôt mise à jour.

8. Conclusion et prochaines étapes

La présidente informe les membres du Comité directeur que la prochaine réunion aura lieu, par téléconférence, en janvier 2017. Il faudra alors nommer le prochain président du Comité directeur.

Il est décidé que les responsables des groupes de travail et la présidente pourront au besoin échanger dans le cadre de téléconférences trimestrielles, avant les réunions du Comité directeur.

MESURE : Le secrétariat communiquera avec les membres pour leur confirmer la date et l'heure de la téléconférence de janvier 2017.